Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260605-D2026063-DE

Date de convocation : 29/05/2026
Date d'affichage : 29/05/2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 27
DELIBERATION N° 2026-063

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.
L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Flore HUGUERRE ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Philippe HINGAN ; Laurent FRANKOWSKI ; Rosemary RAFFRAY ; Anaïs LEMEUR ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Stevan VINCENDEAU ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD ; Annabelle ORTIZ DE LA ROSA.

Représentés : **Laurent MOUSSET par Laurent FRANKOWSKI**
Erwan MARIE par Véronique AUGUSTE
Lucien RAZA par Gildas DU HALGOUET

Absents excusés :
Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE
Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 24 membres présents au moment de l'ouverture de la séance
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 02 avril 2026
Ouverture de la séance à 19H00
Réf : MB

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ACDC

ACDC jeune association créée en mars 2025 accompagne le danseur/chorégraphe Wayne BARBASTE dans ses projets chorégraphiques. L'association sollicite une subvention exceptionnelle dans le cadre d'ateliers chorégraphiques organisés dans les écoles de la commune les 4 et 18 mai et 1er et 15 juin 2026.Aussi, considérant que ces interventions contribuent au développement personnel, à la créativité et à la sensibilisation artistique des élèves,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 700 euros à l'association ACDC.
Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 11 juin 2026.

Maire	Secrétaire de séance
	MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)